



Fédération québécoise du canot et du kayak

*Description des interventions, implications
et autres gestes posés par les organismes du
Conseil québécois du loisir, dans le cadre du portrait
des enjeux liés au développement des sentiers et des
lieux de pratique du loisir de plein air.*

Novembre 2007

Fédération québécoise du canot et du kayak

Lexique :

MDDEP : Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs du Québec

MRNF : Ministère des Ressources naturelles et de la faune

RBV : Regroupement des bassins versants

THÈMES	INSTANCE	FRÉQUENCE	ÉCHÉANCE
ACCÈS AUX RIVES			
<ul style="list-style-type: none"> Transmet au MRN de chaque région administrative les coordonnées géoréférencées des sites de mise à l'eau, portages, campings rustiques, etc, du territoire public. 	MRNF	Au besoin	Permanent
<ul style="list-style-type: none"> Projet en cours de développement pour permettre l'actualisation des points géoréférencés des parcours canotables via le Net. 	MRNF	Au besoin	Permanent
<ul style="list-style-type: none"> Négociation avec les propriétaires privés afin d'obtenir un ou plusieurs privilèges <ul style="list-style-type: none"> Rivières et lacs Sentier maritime du Saint-Laurent 		Au besoin	Permanent
		Nécessaire avant l'ouverture d'une route bleue du Sentier maritime du Saint-Laurent	2012 et intendance permanente
<ul style="list-style-type: none"> Soutient certains organismes dont le mandat est spécifiquement voué à l'accessibilité. <p>Via le Fonds de préservation et de mise en valeur FQCK :</p> <ul style="list-style-type: none"> Groupe d'accès à la Montmorency Groupe de protection et d'accès à la rivière Rouge 		Ponctuel	Permanent
		Ponctuel	Permanent
<p>Via ententes particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fondation Rivières 		Au besoin	Permanent
<ul style="list-style-type: none"> Intervention sur les plans directeurs de l'eau des bassins versants par l'intermédiaire, entre autres, des membres. 	RBV Bassins versants	Bassin priorisé	En cours
PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR			
<ul style="list-style-type: none"> <u>Bande riveraine, l'aspect visuel des coupes forestières et conflits d'usages.</u> <p><u>Via :</u> Projet d'aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides. (Sur invitation).</p>	MRNF		
	1) Table des partenaires		
	2) Comité portrait des enjeux récréotouristique, utilisation et accès au territoire.	Au 3 mois	12/2008
		Au 2 mois	01/2008
	3) Comité solution		
		Au mois	12/2008

Projet de développement d'une approche d'aménagement écosystémique dans la Réserve faunique des Laurentides

1. **Quelle est la définition de l'aménagement écosystémique du MRNF?**

« L'aménagement écosystémique vise, par une approche écologique appliquée à l'aménagement forestier, à assurer le maintien de la biodiversité et de la viabilité de l'ensemble des écosystèmes forestiers tout en répondant à des besoins socio-économiques dans le respect des valeurs sociales liées au milieu forestier. »

2. **Pourquoi l'aménagement écosystémique ?**

Pour que tous les usages se perpétuent il faut assurer la viabilité des écosystèmes.

3. **Comment assurer la viabilité des écosystèmes ?**

Maintenir une forêt naturelle, proche des conditions historiques, est notre meilleure garantie contre les pertes de biodiversité.

Il ne faut pas plonger les espèces dans un environnement auquel elles n'ont jamais été confrontées historiquement.

4. **L'aménagement écosystémique s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable des forêts**

L'aménagement écosystémique s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable des forêts.

Une foresterie écologique qui prend la nature comme guide afin de répondre aux critères de l'aménagement durable des forêts.

5. **Le contexte du projet RFL**

- Consultations publiques sur les OPMV en 2003;
 - SÉPAQ et Nature Québec / UQCN
- Annonce favorable du ministre en 2005;
- Analyse des recommandations Coulombe;
- Intégration de l'aménagement écosystémique à la mission du ministre;
- Début du projet en mars 2006.

6. **Les objectifs du projet RFL**

1. Tester la faisabilité de l'approche d'aménagement écosystémique énoncée dans le plan d'action de Forêt Québec en vue d'une application provinciale.
 - Dresser une liste des enjeux que soulève l'aménagement écosystémique;
 - Réaliser des portraits de la situation à l'égard des enjeux;
 - Forger les consensus autour des enjeux;
 - Développer des solutions pour répondre aux enjeux et rechercher la synergie entre les différents objectifs;
 - Mesurer les impacts écologiques, économique et sociaux.

7. **Les objectifs du projet RFL (suite)**

2. Développer et tester des outils pour la mise en oeuvre de l'aménagement écosystémique.
3. Développer l'axe "acceptabilité sociale" de l'approche d'aménagement écosystémique.
 - 3.1 Expérimenter le modèle de participation "*Table des partenaires*".
 - 3.2 Documenter quelles sont les valeurs associées à la forêt pour les populations des deux régions concernées.

8. **Les objectifs du projet RFL (suite)**

4. Faire des recommandations aux autorités du Ministère quant à la stratégie d'aménagement écosystémique à déployer sur le territoire de la Réserve faunique des Laurentides.
5. À terme, appliquer la stratégie d'aménagement écosystémique sur le territoire de la Réserve faunique des Laurentides.

<ul style="list-style-type: none"> Performance forestière et environnementale des bénéficiaires de contrats et de conventions <ul style="list-style-type: none"> – Consultation sur les critères et indicateurs 	MRNF	1 seule fois	30/11/2007
<ul style="list-style-type: none"> <u>Rives publiques des rivières Ouareau, L'Assomption et Dufresne.</u> 	Table de gestion intégrée des ressources de Lanaudière (Sur invitation)	Aux 4 mois	Permanent

PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR (suite)

<ul style="list-style-type: none"> <u>Rives des plans d'eau de la Réserve faunique La Vérendrye.</u> <ul style="list-style-type: none"> – Consultation sur les plans généraux et annuels d'aménagement forestier. 	MRNF et forestières	Au besoin	Permanent
<ul style="list-style-type: none"> <u>Espèces aquatiques envahissantes sur les plans d'eau.</u> 	(Sur invitation) MDDEP Comité directeur élargi Algue <i>didymosphenia</i>	Au besoin	Permanent
<ul style="list-style-type: none"> Accès au territoire et conflits d'usages. <ul style="list-style-type: none"> – Plan d'affectation du territoire « Consultation » – Rivière Bonaventure 	MRNF Région de la Capital Nationale Conseil de bassin		
AIRES PROTÉGÉES)			
<ul style="list-style-type: none"> Intervention consultative sur l'identification et la pertinence. 	MDDEP Table d'échanges sur les aires protégées (Sur invitation)	?	?

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site Internet : www.canot-kayak.qc.ca